



Tapez ici votre recherche



[Accueil](#) > [Empreinte Terre](#) > [Climat](#) > COP21 : un accord à Paris, un "droit à l'existence" pour les petits Etats insulaires

Connexion 22

Publié le 01 décembre 2015

COP21 | LES NÉGOCIATIONS

EMPREINTE TERRE

COP21 : UN ACCORD À PARIS, UN "DROIT À L'EXISTENCE" POUR LES PETITS ETATS INSULAIRES

Les représentants politiques du groupe des petits Etats insulaires (qui compte 39 pays dont les îles Fidji et Tuvalu) tapent du poing sur la table. Dans une intervention commune mardi 1er décembre au Bourget, ils sont venus rappeler que le réchauffement climatique est déjà une réalité pour eux. Un accord juridiquement contraignant est essentiel : il en va de leur existence.



L'Atoll Maduro, appartenant aux îles Marshall, dans l'océan Pacifique, a été ravagé lors d'une tempête, en 2014. Giff Johnson / AFP

Un droit à l'existence. C'est le message que veut envoyer le ministre de l'Agriculture des îles Fidji, Inia Seruiratu, aux quelque 10 000 délégués réunis à Paris. "Je suis venu à Paris pour dire que le réchauffement climatique est déjà une réalité pour nous. Les petits Etats insulaires sont parmi les plus vulnérables de la planète. Et le plus souvent et le plus violemment affectés par la hausse des températures. C'est notre existence même qui est menacée".

Dans une salle de presse comble, le message du ministre des îles Fidji est relayé par le Premier ministre de Tuvalu, Enele Sopoaga et le Président de Kiribati, Anote Tong. Les trois représentants politiques font partie de l'Alliance des petits Etats insulaires (APEID), un groupe de négociations qui compte 39 pays du Pacifique particulièrement vulnérables aux changements climatiques, notamment à la hausse du niveau de la mer. Ce groupe milite pour une [hausse maximale](#) de la température globale à 1,5°C.

La migration climatique a commencé

"L'élévation du niveau de la mer, les cyclones, les inondations affectent nos terres agricoles. Or, elles forment la principale ressource économique de nos pays. Nous ne disposons pas de grandes industries comme les pays développés", poursuit Enele Sopoaga. "C'est également une menace pour notre sécurité alimentaire".

Conséquence : la migration climatique est déjà enclenchée dans les îles du Pacifique. Un rapport de l'ONU, publié le même jour montre que 10 % de la population de Nauru et 15 % de la population de Tuvalu s'est déplacée entre 2005 et 2015. L'étude a été conduite conjointement par l'Université des Nations unies sur l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS) et le programme financé par l'Union européenne "Pacific Climate Change and Migration" sur 6 852 personnes représentant 852 ménages à Kiribati, Nauru et Tuvalu.

Plus alarmant, l'étude montre que 70 % de la population de Kiribati et Tuvalu, et 35 % des ménages à Nauru devraient à terme se déplacer si rien n'est fait pour endiguer le réchauffement climatique.

Marge de manœuvre réduite pour les petits Etats insulaires

L'étude relève que seulement un quart des ménages concernés dispose de moyens financiers suffisants pour supporter cette immigration climatique. Ce qui signifie qu'une large majorité de la population se trouverait "piégée" par les événements climatiques extrêmes.

"Ces événements affectent les plus pauvres d'entre nous", commente Anote Tong. Aussi, les représentants du groupe APEID présents à la conférence attendent de l'accord de Paris qu'il fixe un cadre permettant d'y remédier. Concrètement, leurs revendications se concentrent en six points :

- un objectif de long terme fixé à une augmentation de la température limitée 1,5°C. "Pour les pays développés, se fixer sur un seuil de 2°C, c'est protéger leurs secteurs industriels. Pour nous, 1,5°C, c'est protéger notre existence", tient à souligner Inia Seruiratu.
- un accord juridiquement contraignant. "Nous ne voulons pas de déclarations d'intentions", poursuit Anote Tong.
- un mécanisme de révision à la hausse des ambitions tous les cinq ans
- l'inclusion du mécanisme de pertes et dommage dans l'accord
- la reconnaissance des besoins spécifiques aux petits Etats insulaires via les 100 milliards de dollars par an promis à Copenhague

Seront-ils entendus par les délégués ? Enele Sopoaga se montre fin tacticien : "la première semaine des négociations sera facile. C'est une période de discussion. Le véritable défi se posera au cours de la seconde semaine. Quand il s'agira de transcrire ces discussions dans le texte définitif de l'accord".

Claire Stam

© 2015 Novethic - Tous droits réservés

Cet article vous a plu ?

Recevez, deux fois par semaine, les dernières infos de Novethic

Ou sélectionnez la ou les thématiques qui vous intéressent pour recevoir une alerte



Empreinte Terre

- Agriculture
- Biodiversité
- Climat
- Déchets
- Eau
- Economie circulaire
- Pollution
- Recyclage
- Ressources naturelles
- Santé environnementale

Empreinte sociale

- Conditions de travail
- Consommation
- Discrimination
- Diversité
- Droits humains
- Économie sociale et solidaire
- Risques psychosociaux
- Sous-traitance

L'après-pétrole

- Efficacité énergétique
- Énergie nucléaire
- Énergies fossiles
- Énergies renouvelables
- Mobilité durable
- Transition énergétique
- Innovation énergétique

Gouvernance d'entreprise

- Corruption
- Engagement actionnarial
- Entreprises controversées
- Lobbying
- Optimisation Fiscale
- Paradis fiscaux

ISR et RSE

- Comprendre l'ISR
- Actualité de l'Investissement Responsable
- Le label ISR
- Le label Fonds Vert
- Le label ISR allemand
- La liste des fonds ISR
- Comprendre la RSE
- Actualité de la RSE
- Le Cercle des Institutionnels
- Le colloque annuel
- Formation sur l'ISR
- Les chiffres de l'ISR